

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20210615-09-DE
Date de télétransmission : 21/06/2021
Date de réception préfecture : 21/06/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
13	12	12

Date de convocation
9 juin 2021

DELIBERATION

BUREAU DELIBERATIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 15 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures, le Bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Laurent TROGRIC**, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Dominique GRANDIEU, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Sébastien POINT, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC.

Absents : Pierre JULIEN.

Monsieur Laurent TROGRIC a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Accord cadre pour l'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey – Autorisation de signer

N° de délibération : 9

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

Rapporteur : M. MAXANT

Le Bassin de Pompey a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert le 15 avril 2021 portant sur la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts du territoire, sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes séparé en 2 lots :

- Lot 1 : Fauchage et élagage (*montant maximum : 70 000€ HT/an*) ;
- Lot 2 : Tonte, taille et entretien des massifs paysagers (*montant maximum : 70 000€ HT/an*).

Le marché annuel est reconductible tacitement maximum 2 fois, sans que sa durée totale ne puisse donc dépasser 3 ans.

5 candidats ont déposé une offre :

- ENVIRONNEMENT PLUS, ID VERDE et l'OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) pour le lot 1 ;
- ID VERDE, SEFA ESPACES VERTS et ESAT pour le lot 2.

L'offre de l'ONF a été déclarée irrecevable car inacceptable en raison d'un montant dépassant le budget alloué à l'opération.

Après examen des offres restantes, la commission d'Appel d'Offres, réunie le 8 juin 2021, a attribué les marchés de la manière suivante :

- Lot 1 : ENVIRONNEMENT PLUS ;
- Lot 2 : SEFA ESPACES VERTS.

Il vous est demandé d'autoriser le Président à signer l'accord-cadre pour l'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey avec les attributaires visés ci-dessus.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après attribution par la Commission d'Appel d'Offres du 08 juin 2021,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre pour l'entretien des espaces verts pour le lot 1 – « Fauchage et élagage » avec la société suivante :

- ENVIRONNEMENT PLUS

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre pour l'entretien des espaces verts pour le lot 2 – « Tonte, taille et entretien des massifs paysagers » avec la société suivante :

- SEFA ESPACES VERTS

Fait et délibéré les jours, mois et
an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRIC